• L'esprit Grenelle de l'environnement s'est-il arrêté aux portes de la Picardie ?

Après la formidable mobilisation, au niveau national, de notre fédération France Nature Environnement pendant près de trois ans, nous espérions tous que la nouvelle gouvernance expérimentée lors des négociations du grenelle de l'environnement se poursuivrait.

En effet, l'Etat avait réuni cinq partenaires institutionnels (représentants de l'Etat, des ONG, des salariés, des employeurs et des collectivités territoriales) autour de plusieurs thématiques (transport - aménagement et urbanisme - climat, air, énergie – déchets – risques santé-environnement – biodiversité). Considérée à ses débuts en 2007 comme une révolution verte - il s'agissait d'élaborer une stratégie de développement durable pour les décennies à venir - Le Grenelle de l'environnement, processus démocratique innovant à cinq collèges, se caractérisait par la consultation de l'ensemble des acteurs concernés, ainsi que par l'étroite collaboration entre l'Etat et les parlementaires.
En votant à la quasi-unanimité la loi de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement (dit « Grenelle 1 »), le Parlement avait choisi la voie de la responsabilité face à des enjeux dont dépend l'avenir de notre planète et de l'humanité. L'adoption d'amendements constructifs, venus enrichir ce texte, avait mis en lumière combien le Parlement semblait pleinement assumer son rôle.

Six chantiers importants ont été ouverts et transcrits dans le Grenelle 1 (voir p.4 et 5). Deux déclinaisons étaient attendues, la territorialisation du Grenelle dans chaque région et la traduction dans le droit français, en terme de dispositions réglementaires, des

40 ANS en 2010
PICARDIE NATURE

engagements retenus dans la loi «Grenelle 1 ».

En Picardie, la territorialisation a débuté le 6 juillet 2009 avec la réunion du comité de pilotage régional, sous la coprésidence du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional. De cette réunion, nous avions retenu le maintien des thématiques abordés lors des négociations nationales mais l'absence d'informations sur le calendrier, les moyens humains et financiers réservés à la poursuite des 6 chantiers en région, ainsi que l'absence de représentants d'associations de consommateurs et la très très faible présence d'élus.

Aujourd'hui le constat est plutôt amer. Bien que le lancement de la territorialisation comportait des incertitudes sérieuses, cela semblait prometteur. Mais les premières réunions ont montré clairement un manque d'ambition et d'objectifs. De plus, tous les travaux ont été repoussés ou suspendus deux mois avant les élections régionales dans l'attente de l'installation de la nouvelle assemblée régionale. Or à ce jour aucune suite n'a été donnée et la territorialisation du grenelle est véritablement au point mort.

Quant à la loi Grenelle 2, sa préparation a vu ressurgir les lobbies (agriculture, transport, bâtiments…) et les reculades de certains de nos représentants au Parlement, encouragés par des prises de position au plus haut de l'Etat, faisant comprendre à qui veut l'entendre que l'environnement ça commence à bien faire !

Nous reviendrons en septembre sur les dispositions réglementaires finalement retenues ses dernières semaines, mais il ne faut pas espérer y découvrir toutes les portées juridiques espérées à l'aube d'une véritable mutation écologique pourtant nécessaire.

Pour les sceptiques qui peuvent véritablement se demander pourquoi mener de tels combats et dépenser autant d'énergie pour de si piètres résultats je leur dirai que notre engagement pour les générations futures demeure sincère au regard des discours de façade de quelques uns et, à défaut de les convaincre, je les invite à méditer ces quelques mots du Mahatma GANDHI :

C'est l'action et non le fruit de l'action qui importe.
Vous devez faire ce qui est juste.
Il n'est peut-être pas en votre pouvoir, peut être pas en votre temps, qu'il y ait des fruits.
Toutefois, cela ne signifie pas que vous devez cesser de faire ce qui est juste.
Vous ne saurez peut être jamais ce qui résultera de votre geste, mais si vous ne faites rien, il n'en résultera rien.

Le Président
Patrick THIERY